

L'être humain, la famille, la communauté



Responsabilité individuelle au lieu de mise sous tutelle

L'UDC approuve l'effort de chaque être humain à trouver le bonheur et la sérénité. Les décisions individuelles doivent être prises sous la responsabilité individuelle de chacun. Il n'est pas acceptable que l'Etat décide finalement de la réussite ou de l'échec de projets de vie privés. La famille doit rester le pilier principal de la société. Elle a besoin à cet effet d'une grande liberté et d'un minimum d'interventions de l'Etat.



“ La communauté – ses membres sont réunis par des valeurs communes. Pour moi, ces valeurs s'appellent «liberté» et «sécurité». Elles sont à la base d'une vie comblée et heureuse et d'une Suisse performante. ”

Non à l'étatisation de la famille

L'Etat intervient de plus en plus souvent dans la conception de la vie familiale en favorisant certains modèles familiaux par rapport à d'autres. Exemple : les subventions publiques et les facilités fiscales accordées à la garde extrafamiliale des enfants discriminent les familles traditionnelles. L'Etat intervient dans un domaine où la société fonctionne parfaitement et verse, par exemple, des contributions pour la garde des enfants à des familles qui n'en ont pas besoin financièrement. La tendance actuelle est de mettre légalement un nombre croissant de formes de cohabitation sur un pied d'égalité avec le mariage. Il y a de bonnes raisons de penser que ces mesures servent en réalité à modifier la société. L'Etat se mêle de plus en plus de l'éducation des enfants au lieu de se limiter à sa tâche de formation.

L'école est utilisée à des fins idéologiques

Prétextant des dysfonctionnements souvent imaginaires, les responsables scolaires tentent fréquemment d'instrumentaliser l'école pour résoudre des prétendus problèmes, par exemple dans le domaine de l'éducation sexuelle, de l'utilisation des médias, de la consommation ou encore de la «formation politique». Dans une conception libérale de l'instruction publique, les parents sont responsables de l'éducation des enfants alors que les enseignants peuvent, sous leur propre responsabilité, introduire ces thèmes dans leur enseignement.

Egalitarisme

Les réformes projetées du droit du mariage et de la famille encouragent l'arbitraire et le refus des engagements. Le mariage traditionnel d'un homme et d'une femme est affaibli, car mis sur pied d'égalité avec n'importe quelle autre forme de cohabitation. Il est même question d'admettre la polygamie. Dans ce même ordre d'idées, on veut que le partenariat légalement reconnu de personnes du même sexe soit considéré comme un mariage. Il est prévu d'introduire un mécanisme légal grâce auquel la simple cohabitation avec des enfants est automatiquement considérée comme une famille après un certain temps. C'est ouvrir grandes les portes à l'arbitraire et aux abus et c'est aussi aller au-devant de graves problèmes en termes de droit successoral, d'assurances sociales, de droit du divorce, d'obligations d'entretien et de droit fiscal.

Contrairement à ce que prétendent leurs partisans, ces réformes ne conduisent pas vers une société plus libérale, mais vers l'étatisation de la vie privée. Elles menacent des cellules vitales de la société comme la famille, les associations, les fondations, les églises, les rapports de voisinage ainsi que les communautés de quartier et de village qui existent indépendamment de l'Etat.

Libre expression des opinions sans muselière légale

Acceptée de justesse par le peuple en 1994, la norme pénale contre le racisme doit être supprimée, car, comme prévu, elle n'a pas fait la preuve de son utilité. La pratique judiciaire toujours plus large déduite de cette norme en illustre l'absurdité. Ce recours au droit pénal pour condamner des opinions ou faire peur aux per-



sonnes qui les partagent est profondément antidémocratique. Jamais encore une démocratie n'a été détruite par un excès de liberté d'opinion. C'est le contraire qui est vrai.

Renforcer la famille

La famille et le mariage entre un homme et une femme sont à la base de notre société. Les parents et leurs enfants méritent une protection particulière de la part de l'Etat. Les couples de parents et les personnes élevant seules leurs enfants portent la responsabilité de l'éducation et du développement de leurs enfants et leur offrent amour et protection. C'est dans cet environnement que l'enfant apprend à aider et à respecter et acquiert la capacité de gérer des conflits.

Honorer davantage le bénévolat

Un travail précieux n'est pas seulement fourni dans le cadre d'une activité professionnelle rémunérée, mais également tous

les jours dans des cercles privés, que ce soit sous la forme d'aide entre voisins, de soins apportés à des parents ou de la garde d'enfants. Cette forme de travail est de plus en plus dévalorisée et évincée sous le prétexte fallacieux de la professionnalisation. Aucune institution publique comme les crèches ou autres structures d'accueil ne peut remplacer l'amour et la sollicitude des parents. L'éducation des enfants depuis la naissance jusqu'à l'âge adulte est de la responsabilité des parents et ne peut être déléguée à l'Etat. Ce qui compte pour la jeunesse à côté de bonnes possibilités de développement, de formation et de perfectionnement, c'est un contexte qui les valorise et dans lequel ils peuvent développer leur personnalité. L'UDC soutient donc aussi les activités des sociétés de jeunesse qui contribuent à une organisation judicieuse de la vie et des loisirs. D'une manière générale, l'UDC rend hommage au bénévolat

Non à la lutte des sexes

Les femmes et les hommes sont faits pour se compléter. Ce n'est pas le sexe, mais uniquement l'aptitude personnelle qui doit décider de la fonction ou de la charge qu'une personne peut occuper. Des droits égaux et un salaire égal pour un travail et des performances de valeur égale vont de soi pour l'UDC. Ni les services publics d'égalité des droits, ni d'autres réglementations bureaucratiques comme une police des salaires ou des quotas féminins ne sont utiles à cet objectif. L'UDC se bat contre l'égalitarisme et mise sur un engagement responsable et dans un esprit de partenariat de l'homme et de la femme pour la famille, la société, la profession et la politique.

Positions

L'UDC ...

- s'engage pour la responsabilité individuelle et l'autodétermination des familles et s'oppose à l'étatisation croissante des familles et de l'éducation des enfants;
 - exige que la famille, la cellule la plus petite et la plus importante de la société, puisse vivre en liberté et sans tutelle de l'Etat;
 - s'oppose à la polygamie, à l'égalité totale du mariage et des partenariats homosexuels ainsi qu'à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels ou des familles dites monoparentales;
 - refuse les mariages forcés et la mutilation sexuelle des filles; le Code pénal doit être strictement appliqué à ces cas;
 - refuse un congé de paternité ou parental imposé par l'Etat;
 - reconnaît l'homme et la femme comme partenaires de droit égal dans la profession et dans la société;
 - refuse les quotas imposés par l'Etat et la multiplication des réglementations et prescriptions au titre de ladite politique de genre;
 - demande la suppression des bureaux de l'égalité et d'autres services publics qui réglementent la vie privée et cherchent à rééduquer la société;
- refuse des structures d'accueil diurne imposées par l'Etat et donne la préférence à des offres communales répondant à un réel besoin et financées en priorité par le secteur privé;
 - soutient la cohabitation dans la famille, dans les associations, entre voisins, à l'église, au village et dans le quartier;
 - encourage la liberté d'expression des opinions par l'abrogation de la norme pénale contre le racisme.

+ Avantages

Ce que cela me rapporte :

- ✓ comme individu, un maximum de liberté et un minimum de mise sous tutelle par l'Etat;
- ✓ comme famille, la liberté de s'épanouir et la protection contre l'intervention de l'Etat dans l'éducation des enfants;
- ✓ comme enfant, amour et protection au sein de la famille;
- ✓ comme célibataire, je n'ai pas à payer encore plus pour les autres;
- ✓ l'égalité des droits dans les rapports entre l'homme et la femme.